

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-661604

MM68A

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e) : ANNA Société : RAM

Matricule : ANNA

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : EL MOUKI YOUNES

Date de naissance : 12/09/77

Adresse : 10000

Tél. : 0644256332

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/12/22

Nom et prénom du malade : EL MOUKI RIHAB

Age : 15

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Asthme et palerme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 1/1/23

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26/3/22	C		150DH	Dr. Hassan ATLAGH Médecin généraliste 1007 AV. 2 MAI 1947 M. Abdella Nasir
30/3/22	C		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	30/03/2013	309,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Hoda OUAZZANE MEDECIN BIOLOGIQUE 252 Bd Elkhalil Hay My Abdellah Ain Chock - n° 1050 52 62 52 - 05 22 21 10 50	28/03/2022	BS 780	940 Dhs

AUXILIAIRES MEDICALS

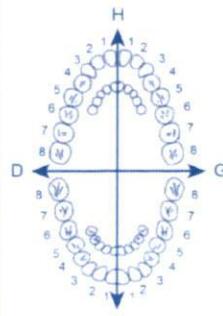
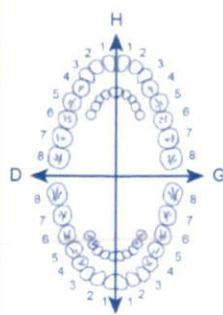
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	$\begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline & 00000000 \quad 00000000 \\ D & \hline & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \\ \hline B & \end{array} G$ <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/> FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	

Ordonnance Médicale

Casablanca, le :

30-3-22

وصفة طبية

الدار البيضاء في :

Nom et Prénom :

EL NOUKI RIHAB

الإسم



الميزو ترابي
العلاج عن طريق صوان الآمن
الوخر بالابر بالطريقة الكورية واليابانية
العلاج الطبيعي للتوقف عن التدخين

- Mesotherapie
- Auriculotherapie
- Acupuncture Koreenne et japonaise
- Therapie naturelle pour cesser de fumer

diplôme universitaire en Nutrition

العلاج النفسي - علاج التقبيل والإلتزام
Psychotherapie par ACT
(Therapie d'accéptation et d'engagement)

ادارة الضغوط النفسية
خبير في ادارة الضغوط من باريس
Gestion du Stress
Expert en Gestion du Stress - Paris

105,00 DH

Vegan fer

ACP x 2

puis ACP/1

49.60 DH

Dose forte

1 dose / sem

puis 1 dose/15j

PPV: 49,60 DH
LOT: 21129
EXP: 09/2024

PPU: 49,60 DH
LOT: 21129
EXP: 11/2024

✓
309,00

Dr. Hassan ATLAGH
Médecine Générale
07 Av. 2 Mars Hay Mly. Abdellah
Tél: 05 22 52 87 67

Dr. HASSAN ATLAGH

Ancien Médecin aux Hôpitaux Militaires
Ancien médecin aux Hôpitaux du Koweït

Medecine Générale



Ordonnance Médicale

Casablanca, le :

26 - 3 - 22

وصفة طبية

Nom et Prénom :

EL MOUKI Rihab

الدار البيضاء في :

الاسم :

الميزو تراپي
العلاج عن طريق صوان الأنف
الوخز بالإبر بالطريقة الكورية واليابانية
العلاج الطبيعي للتوقف عن التدخين

- Mesotherapy
- Auriculotherapy
- Acupuncture Koreenne et japonaise
- Therapie naturelle pour cesser de fumer

diplôme universitaire en nutrition

Diplôme Universitaire
en Nutrition

العلاج النفسي - علاج التقبيل والإلتزام
Psychothérapie par ACT
(Thérapie d'accéptation
et d'engagement)

إدارة الضغوط النفسية
خبير في إدارة الضغوط من باريس
Gestion du Stress
Expert en Gestion du Stress - Paris

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
MEDECIN BIOLOGISTE

252 Bd El Khalil, Hay
My Abdellah Ain Chock - AI
Fix : 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90

NFS
- Ferritine
- Vitamine D

LABORATOIRE EL KHALIL
Mme EL MOUKI Rihab

Né(e) le : 08-01-2007 F



2203280009

A coller sur l'ordonnance

ORDO

Dr. Hassan ATLAGH
Médecine Générale
07 Av. 2 Mars Hay My Abdellah

1007 شارع 2 مارس حي مولاي عبد الله الدار البيضاء - الهاتف : 0522 871 872

1007, Av. 2 Mars Hay Moulay Abdellah - Casablanca - Tel : 0522 871 872

E-mail : drhassan1963@gmail.com / www.asthme-reality.com



مختبر الخليل للتحاليل الطبيعية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie • Bactériologie • Hématologie • Immunologie • Hormonologie • Oncologie • Parasitologie • Mycologie • Virologie • Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الواي العلمي

INPE :	
093061166	

FACTURE N° : 2203280009

Casablanca le 28-03-2022

Mlle Rihab EL MOUKI

Demande N° 2203280009

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
0154	Ferritine	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 780

Total des E : 0.00

TOTAL DOSSIER : 940.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : **neuf cent quarante dirhams**

*LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
MEDECIN BIOLOGISTE
252, Bd El Khalil, Hay
My Abdellah Ain Chok - AI
Fix : 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90*

252, Bd. EL KHALIL , Hay My Abdellah, Ain Chok, Casablanca- Tél : 0522526252 / FAX:
0522211090

E-Mail : labo.elkhalil@gmail.com - Patente N : 34046060 - I.F.N : 15214903 - CNSS : 4204096

ICE : 001603906000091



Date du prélèvement : 28-03-2022
 Code patient : 2203280009
 Né(e) le : 08-01-2007 (15 ans)



Mlle Rihab EL MOUKI

Dossier N° : 2203280009
 Prescripteur : Dr HASSAN ATLAGH

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate : HORIBA Medical ABX PENTRA 80 XL)

(Les valeurs de référence sont en fonction de l'âge, du sexe, de l'état physiologique du patient, une éventuelle grossesse...)

Hématies :	4,78 Millions/mm ³	(3,90–5,15)
Hémoglobine :	13,7 g/dL	(12,0–15,4)
Hématocrite :	42,7 %	(35,5–45,0)
VGM :	89 fL	(79–96)
TCMH :	29 pg	(27–33)
CCMH :	32,1 g/dL	(28,0–36,0)
Leucocytes :	8 460 /mm ³	(4 500–11 400)
Polynucléaires Neutrophiles :	66 %	
Soit:	5 584 /mm ³	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	24 %	
Soit:	2 030 /mm ³	(1 200–5 200)
Monocytes :	7 %	
Soit:	592 /mm ³	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	2 %	
Soit:	169 /mm ³	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	1 %	
Soit:	85 /mm ³	(0–150)
Plaquettes :	185 000 /mm ³	(150 000–450 000)
VMP	10,8 μm ³	(6,0–11,0)
Commentaire :	Hémogramme normal.	

LABORATOIRE EL KHALIL

Dr. Hoda OUALI ALAMI

MEDECIN BIOLOGISTE

252, Bd El Khalil Hay

My Abdellah Ain Chock - AI

Fix : 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90



مختبر الخليل للتحاليل الطبية والبيولوجية

LABORATOIRE EL KHALIL D'Analyses Médicales et Biologiques

Biochimie - Bactériologie - Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Oncologie - Parasitologie - Mycologie - Virologie - Spermologie

Dr. Hoda OUALI ALAMI

Médecin Biologiste
Diplômée de la Faculté de Médecine de Rabat

د. هدى الولي العلمي

Date du prélèvement : 28-03-2022 - 2203280009 - Mlle Rihab EL MOUKI

MARQUEURS DE L'ANEMIE

Ferritine

(Technique ELFA – VIDAS Biomérieux)

13,4 ng/mL

(15,0–150,0)

Valeurs de référence:

Sexe	Tranche d'âge	FERRITINE (ng/ml)
ENFANT	0 à 29 jours	50 à 400
	30 à 60 jours	80 à 500
	2 mois à 5 mois	40 à 200
	5 mois à 15 ans	15 à 200
FEMME	15 à 45 ans	15 à 150
	> 45 ans	20 à 200
HOMME	> 15ans	25 à 280

NB:

- La ferritine peut être normale en cas de carence martiale chez les sujets présentant une pathologie inflammatoire.
- Le taux des récepteurs solubles de la transferrine n'est pas influencé par l'inflammation : il permet le diagnostic de carence martiale chez ces sujets.

BIOCHIMIE SANGUINE

25OH-Vitamine D total (D2+D3)

(Technique ELFA – VIDAS Biomérieux)

8,1 ng/ml

(30,0–100,0)

Valeurs de référence :

- Carence: < à 10 ng/ml
- Insuffisance : entre 10 et 29 ng/ml
- Suffisant : entre 30 et 100 ng/ml
- Toxicité : > à 100 ng/ml

Validé par : Dr Hoda OUALI ALAMI

LABORATOIRE EL KHALIL
Dr. Hoda OUALI ALAMI
MEDECIN BIOLOGISTE
252, Bd El Khalil, Hay
My Abdellah Ain Chock AI
Fix : 05 22 52 62 52 - 05 22 21 10 90